

Statistiques 2025 sur l'adoption internationale et la recherche des origines et retrouvailles internationales

Août 2026

ÉDITION

Cette publication a été réalisée par le Sous-ministériat à la protection de la jeunesse en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse : publications.msss.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information : Quebec.ca/gouv/santé-services-sociaux

Dépôt légal – 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-555-04677-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2026

STATISTIQUES 2025 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE DES ORIGINES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES

Introduction

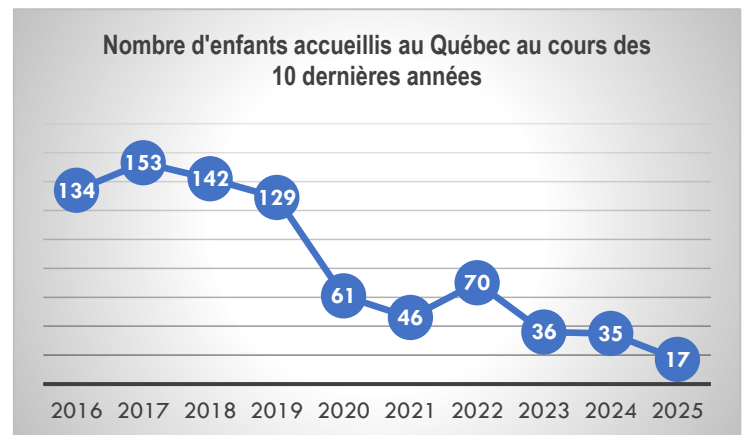
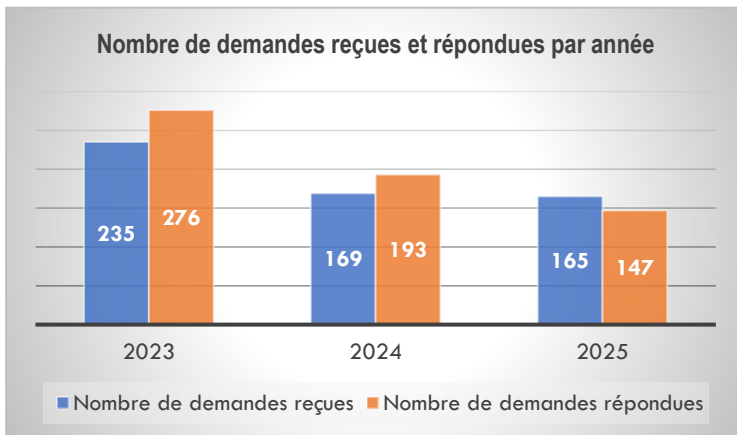
Mandat du Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE) en matière d'adoption internationale

Le SASIE exerce, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, les attributions d'Autorité centrale en matière d'adoption internationale. Le mandat du SASIE est encadré, entre autres, par la Loi assurant la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (ci-après la Convention de La Haye du 29 mai 1993), la Loi sur la protection de la jeunesse ainsi que le Code civil du Québec. Ce cadre attribue au ministre de la Santé et des Services sociaux des responsabilités relatives à l'adoption internationale, à la conservation des dossiers d'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et à la réponse aux demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales et intergouvernementales.

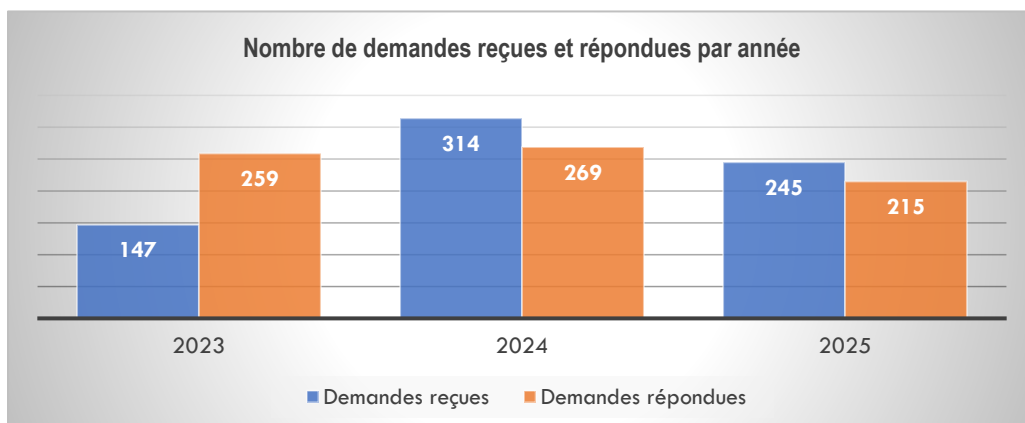
Le SASIE préconise le respect, l'équité et l'intégrité dans ses activités et les services qu'il rend à la population. Son personnel applique la réglementation et la législation en vigueur au Québec ainsi que les principes et les recommandations liés à la Convention de La Haye du 29 mai 1993 tout en informant et en accompagnant ses usagers avec impartialité.

Avant d'être entreprises, toutes démarches d'adoption à l'international ou au Canada doivent être autorisées par le SASIE.

Adoption internationale



Recherche des origines et retrouvailles internationales et intergouvernementales



STATISTIQUES 2025 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE DES ORIGINES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES

1. Adoption internationale

À l'instar du Québec, une baisse du nombre d'adoptions internationales est observée dans tous les pays d'accueil depuis une dizaine d'années (HCCH, 2023, [Statistiques mondiales 2004-2021](#)). Cette tendance est directement liée au renforcement des mesures de protection de l'enfant mises en place par les pays d'origine en respect de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 et de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies de 1989. À cela s'ajoute la situation sociopolitique spécifique de certains pays en conflit ou vivant des troubles civils.

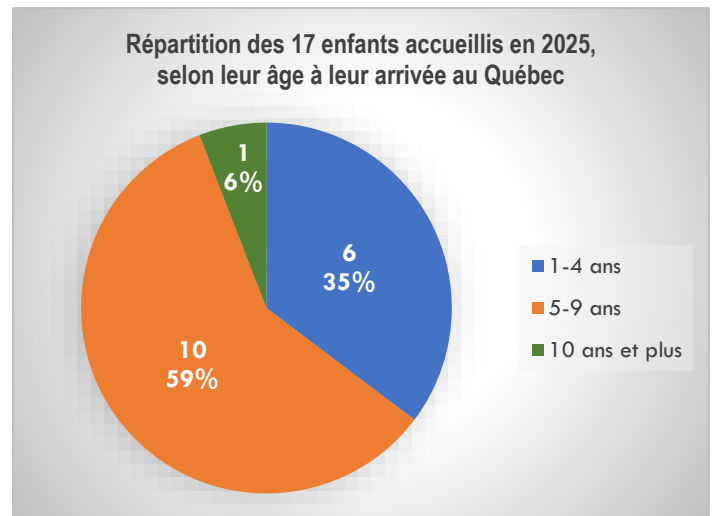
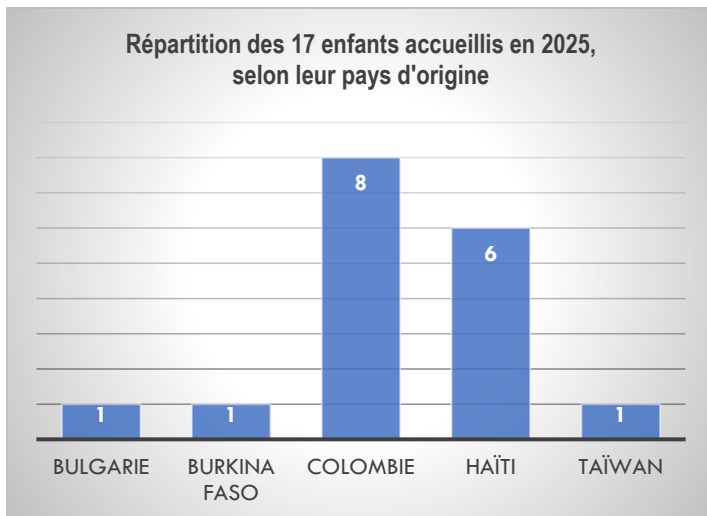
Par ailleurs, un moratoire sur les adoptions internationales a été émis par arrêté ministériel du gouvernement du Québec le 26 novembre 2024, suspendant pour une durée indéterminée l'ouverture de nouveaux dossiers d'adoption avec un organisme agréé au Québec. Ce moratoire est l'occasion de dresser un bilan sur l'adoption internationale avec un organisme agréé afin que le Québec demeure un leader dans l'application des conventions susmentionnées.

Services

À titre d'Autorité centrale, le SASIE coordonne toutes les activités en matière d'adoption internationale au Québec. Il conseille les personnes qui ont le projet d'adopter un enfant domicilié hors du Québec et intervient dans toutes les procédures pour de telles adoptions. Il s'assure de la conformité des projets d'adoption et les autorise lorsque conformes. De plus, le SASIE recommande au ministre responsable des Services sociaux l'agrément (c'est-à-dire l'autorisation officielle) des organismes ayant pour mission l'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et il conseille, soutient et surveille les activités des organismes agréés (OA). En 2025, le Québec comptait six OA.

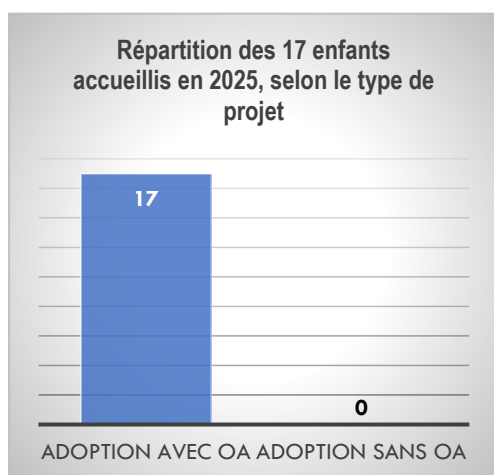
Faits saillants de 2025

- Le Québec a accueilli 17 enfants de 5 pays, comparativement à 35 enfants de 13 pays en 2024.
- Le nombre d'adoptions d'enfants ayant des besoins spéciaux s'élevait à 11 en 2025.
- L'âge moyen des enfants adoptés avec un OA était de 5,6 ans, comparativement à 4,0 ans en 2024.
- L'âge moyen du parent adoptant était de 43,2 ans, comparativement à 44,9 ans en 2024.

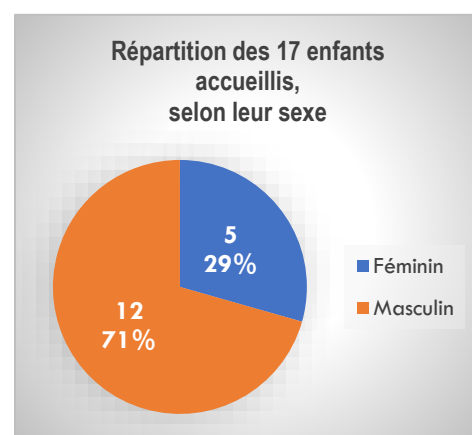
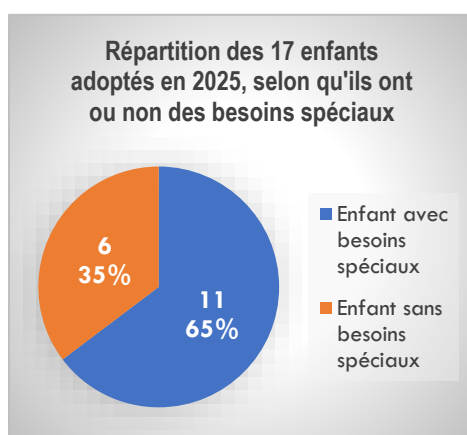
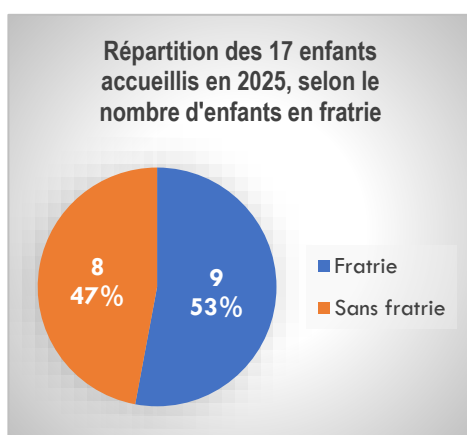


STATISTIQUES 2025 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE DES ORIGINES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES

Répartition des 17 enfants accueillis en 2025, par OA et par pays



Organisme agréé	Pays					Total
	Bulgarie	Burkina Faso	Colombie	Haïti	Taiwan	
Corporation Accueillons un enfant				2		2
Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec					1	1
Les Enfants du Mandé		1				1
Soleil des nations			8	4		12
TDH pour les enfants inc.	1					1
Total	1	1	8	6	1	17



2. Recherche des origines et retrouvailles internationales et intergouvernementales

Le nombre de demandes de services est demeuré supérieur, comme l'année précédente, à l'année 2023. Cette hausse est attribuable à l'entrée en vigueur, le 8 juin 2024, de la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil, qui a apporté des modifications aux règles concernant la connaissance des origines en matière d'adoption afin d'en élargir la portée. Les moyens alternatifs favorisant l'accès à la connaissance des origines et les retrouvailles, autres que la voie officielle constituée par les services du SASIE, demeurent populaires, notamment l'utilisation des réseaux sociaux et des tests génétiques grand public.

Services offerts par le SASIE

- Renseignements sur l'identité primaire de la personne adoptée, l'identité de ses parents d'origine, de ses grands-parents d'origine et de sa fratrie.
- Sommaire des antécédents sociobiologiques : fournir l'histoire d'adoption sur la base des renseignements extraits de différents dossiers administratifs ou judiciaires ayant trait à l'adoption dont la loi autorise la divulgation.
- Renseignements permettant de prendre contact avec les parents d'origine, la personne adoptée ou un membre de la fratrie d'origine (retrouvailles).
- Obtention d'une copie de l'acte de naissance primitif et des jugements ayant trait à l'adoption.

Source des données : ADOQI, données pour l'année 2025 (1^{er} janvier au 31 décembre 2025).

STATISTIQUES 2025 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE ET LA RECHERCHE DES ORIGINES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES

- Enregistrement ou retrait d'un refus à la divulgation d'identité ou au contact.

Faits saillants de 2025

- Ce sont 245 demandes de services qui ont été formulées en 2025, comparativement à 314 demandes en 2024.
- Ces 245 demandes incluaient 2 987 services demandés (une demande peut contenir jusqu'à 20 services, selon la catégorie de demandeurs): 1609 divulgations, 824 retrouvailles et 554 sommaires et autres informations d'antécédents.
- Les personnes adoptées étaient le groupe de demandeurs le plus nombreux avec 189 demandes, comparativement à 265 demandes en 2024.
- Ces personnes adoptées étaient principalement âgées entre 50 et 79 ans.

Nombre de demandes par catégorie de demandeur

Type de demandeur	Nombre de demandes
Adoptable non adopté	1
Adopté	189
Descendant au premier degré	23
Fratrie d'origine	23
Grand-parent d'origine	1
Parent adoptif	1
Parent d'origine	7
Total	245

Nombre de demandes provenant de personnes adoptées selon le pays d'origine

Pays d'origine	Nombre de demandes
Bangladesh	1
Bélarus	1
Canada (hors Québec)	38
Canada (Québec)	84
Chine	10
Colombie	3
Corée du Sud	5
États-Unis	2
France	1
Ghana	1
Guatemala	3
Haïti	16
Kazakhstan	2
Philippines	1
République dominicaine	3
Roumanie	5
Russie	1
Taïwan	3
Thaïlande	4
Vietnam	5
Total	189

